

# Plan national d'actions en faveur des milieux humides groupe thématique outre-mer

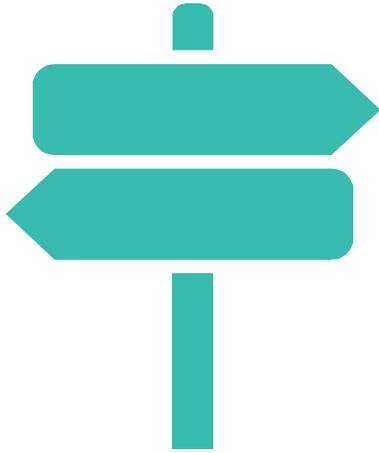
Sous groupe thématique Océan Indien - MAYOTTE

4 octobre 2016

Hélène Udo - MNHN



**MUSÉUM**  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



# Sommaire

1. Le plan national
2. Le groupe outre-mer
3. Perspectives
4. Travail groupe Mayotte

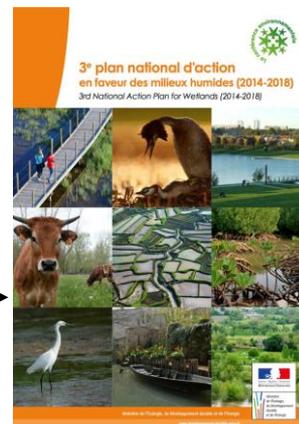
**1.**

# Le plan national d'actions en faveur des milieux humides

Rappels généraux

# Historique des plans nationaux

- 1<sup>er</sup> plan : 1995-2000
- 2<sup>ème</sup> plan : 2010-2012/2013
- 3<sup>ème</sup> plan : 2014-2018 →



Bilan du 2<sup>nd</sup> plan : [http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/008343-01\\_rapport.pdf](http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/008343-01_rapport.pdf)

**Pôle relais Mangroves et zones humides d'Outre-mer, créé** en avril 2012, porté par la délégation outre-mer du Conservatoire du littoral (changement en 2017)

# Emprise du 3<sup>ème</sup> plan national



# Gouvernance du 3<sup>ème</sup> plan

## Groupe national pour les milieux humides (GNMH)

- présidé depuis décembre 2014 par M. François Mitteault
- regroupe l'ensemble des acteurs concernés par les milieux humides
- se réunit au moins une fois par an

## Missions du groupe

- élaboration et validation des plans nationaux d'action ;
- propositions d'actions et avis sur les actions proposées ;
- suivi de la mise en œuvre
- instance consultative pour les projets de nouveaux sites Ramsar ou leurs modifications
- instance consultative pour le ministère en charge de l'environnement sur divers sujets relatifs aux milieux humides

# Gouvernance du 3<sup>ème</sup> plan



*GNMH en décembre 2015*

# Gouvernance du 3<sup>ème</sup> plan

## Groupe national pour les milieux humides (GNMH)

- Actuellement aucun représentant de l'outre-mer au sein du GNMH



**Des volontaires ?**

## Ressources en ligne

<http://pnmh.espaces-naturels.fr>





2.

# Le groupe thématique outre-mer

Composition & fonctionnement

# Les six groupes thématiques

## Agriculture

Animé par M. Luc Servant,  
assisté de Mme Nathalie  
Galiri (APCA)  
Actions 18 à 25

## Connaissance

Animé par Mme Geneviève  
Barnaud assistée de M.  
Guillaume Gayet (MNHN) et  
M. Jean Jalbert assisté de M.  
Christian Perennou (Tour du  
Valat)  
Actions 6 à 10, 12, 29, 30 &  
49

## Aménagement du territoire

Animé par Mme Dominique  
Aribert (LPO) et M. Gilbert  
Miossec (FMA)  
Action 11, 14, 26 à 28, 46 à 48

## Urbanisme

Animé par Mme Muriel  
Saulais (CEREMA)  
Actions 32 à 38

## CESP

Animé par M. Pierre  
Caessteker (Onema) et M.  
Grégoire Macqueron (SNPN)  
Actions 50 à 52

## Outre-mer

Animé par M. Alain  
Brondeau (Conservatoire du  
Littoral) et Mme Hélène Udo  
(MNHN)  
Actions 16 et 39 à 45

# Composition initiale

Réuni une 1<sup>ère</sup> fois le 23 mars 2015 à Paris :

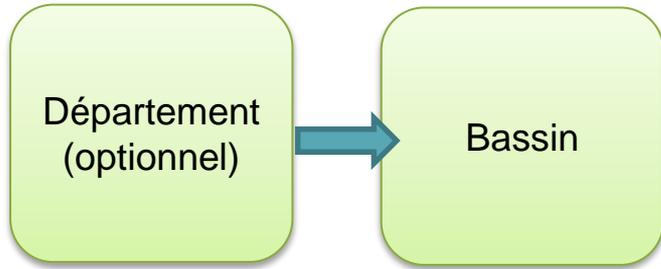
<b>Etat</b>	<b>CELRL</b>	<b>Alain BRONDEAU, Délégué outre-mer</b>
	AAMP	Marie-Aude SEVIN, Groupe préfiguration AFB
	MOM	Pascal COLIN
	MEEM/DEB/EN4	Animation du GNMH - Bureau EN4 - Ghislaine FERRERE
	MEEM/DEB/AT4	Eric THOUVEREZ, pilotage des politiques de l'eau outre-mer
	MEEM/DEB-LM2	Kathleen MONOD, Sous direction du littoral et des milieux marins
	MEEM/DEB-PEM4	Luc MAUCHAMP
	MEEM/DEB-LM1 (IFRECOR)	Aurélie THOMASSIN
	MNHN	Guillaume DIRBERG
	ONF	Pascale MERCIER, Responsable Nationale "Politique de l'Eau"
<b>Associations</b>	Association Ramsar France	Jérôme BIGNON, Président
	WWF	Pascal GRONDIN, Chargé de programmes zones humides
	LPO	Antoine CADI

Nouvelle organisation depuis 2016

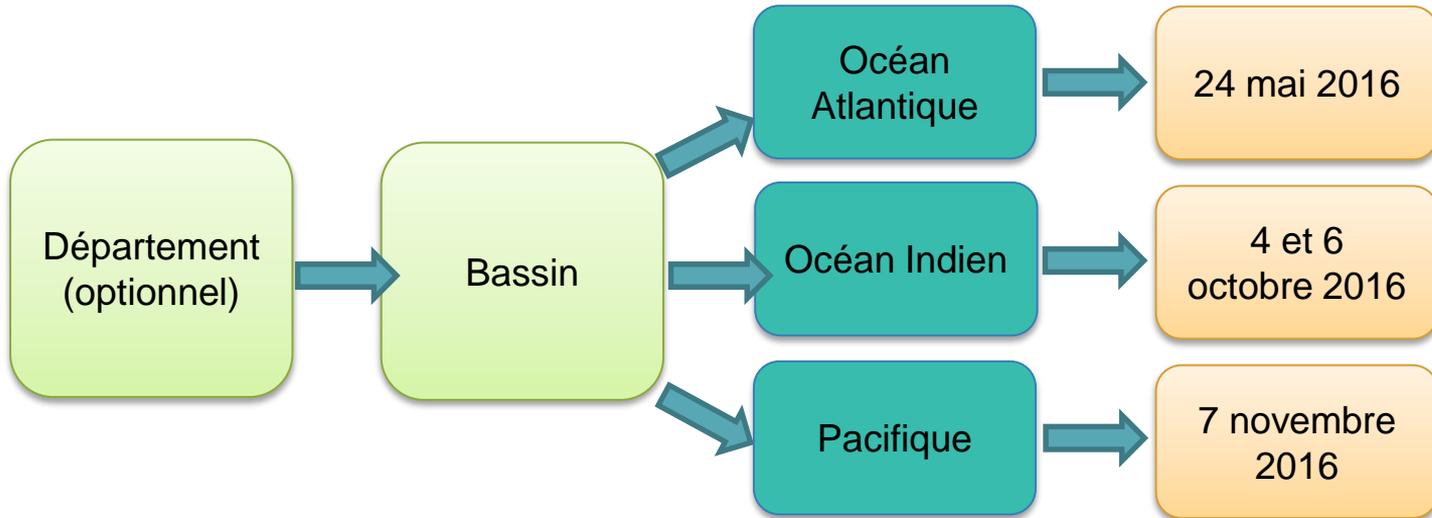
# Emboîtement de l'organisation

Département  
(optionnel)

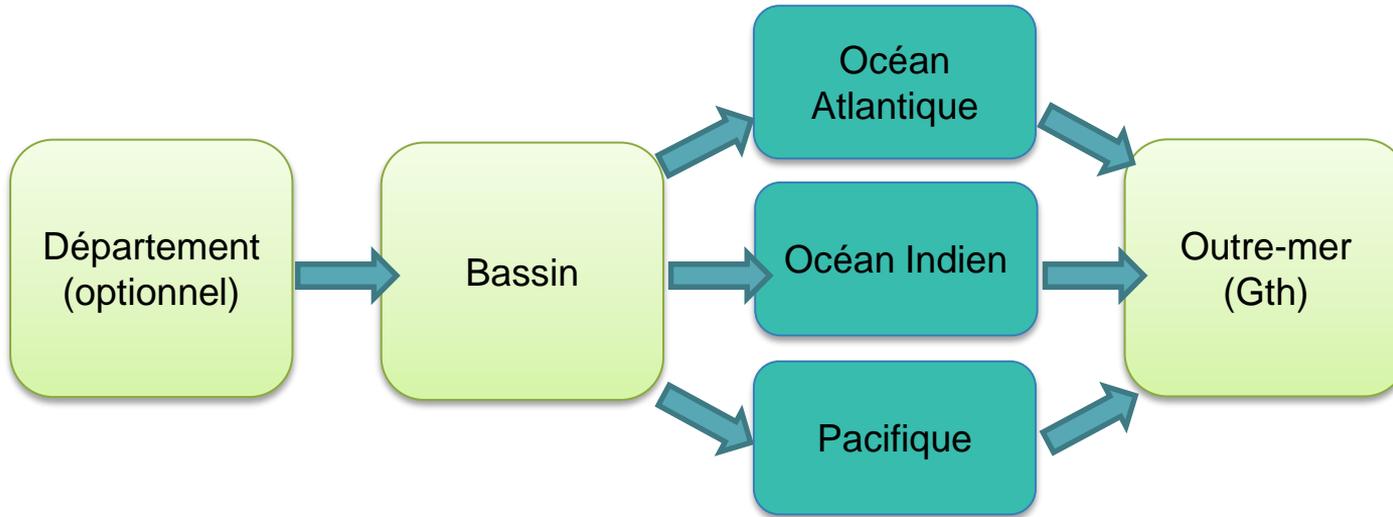
# Emboîtement de l'organisation



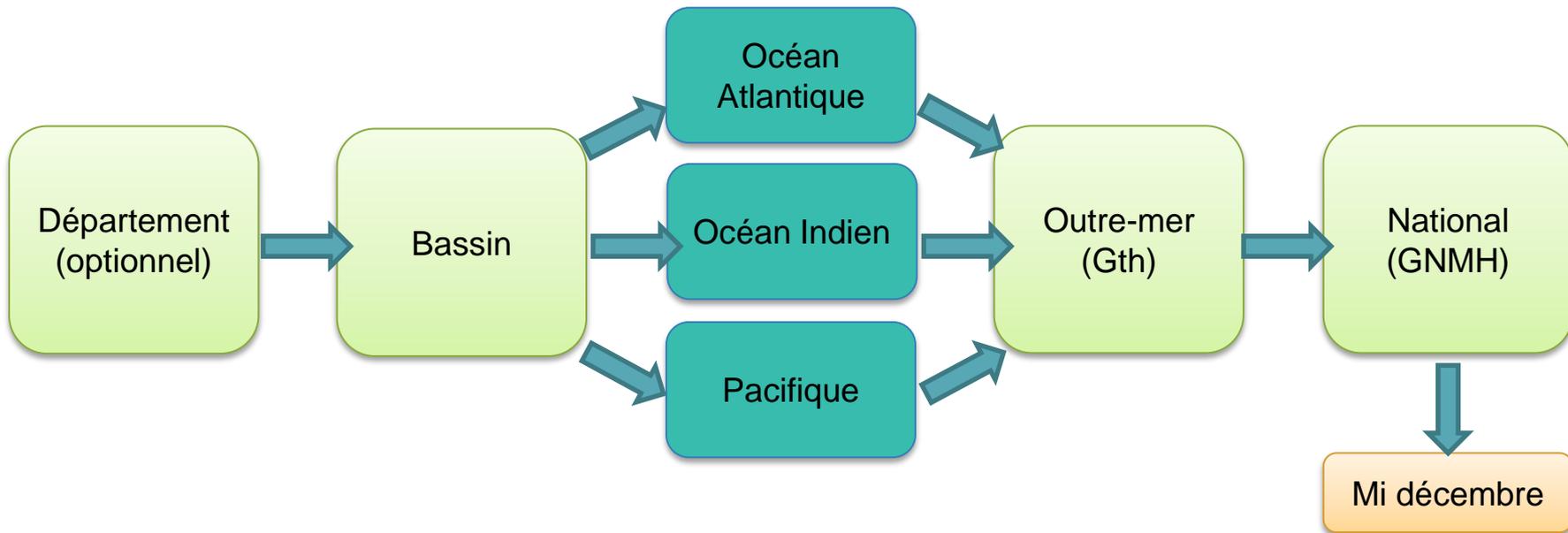
# Emboîtement de l'organisation



# Emboîtement de l'organisation



# Emboîtement de l'organisation



## Composition du groupe « bassin Atlantique »

- Seul groupe à s'être réuni à ce jour
- Membres :
  - DEAL ;
  - Offices de l'eau ;
  - Associations ;
  - Réserve Naturelle de France ;
  - Ifremer ;
  - Parc de Guyane ;
  - Communes

# Travail type d'un groupe lors de la 1<sup>ère</sup> réunion

- Corriger si besoin et finaliser la composition du groupe ;
- Remplir un tableau de bord pour chaque action, avec le(s) pilote(s), le(s) partenaire(s), les résultats attendus, le calendrier de réalisation ;
- Identifier les études passées, en cours ou à venir répondant à ces actions ;
- Désigner un correspondant « CESP » chargé de faire le lien avec le GTh CESP ;



3.

# Perspectives

2016 & années suivantes

## Ce qu'il reste à faire en 2016

### Objectifs pour fin 2016 :

- Avoir des groupes complets, représentatifs et fonctionnels
- Avoir un tableau de bord de suivi de l'ensemble des actions à jour
- Faire un retour complet au GNMH de décembre (avec une éventuelle représentation des acteurs de l'outre-mer ?)

# Ce qu'il reste à faire d'ici 2018

## Objectif d'ici fin 2018 :

- Assurer le suivi de l'ensemble des actions du plan concernant l'outre-mer
- Etre force de propositions pour de nouvelles actions (à intégrer dans le plan actuel ou dans le 4<sup>ème</sup> plan)
- Faire un retour complet au GNMH chaque année



4.

## Travail sur le plan national

Prise en compte des spécificités de Mayotte

# Les six axes du 3<sup>ème</sup> plan

## **Axe 1 (actions 1-5)**

Renforcer la mise en œuvre de la convention de Ramsar en lien avec les autres accords multilatéraux sur l'environnement

## **Axe 2 (actions 6-12)**

Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

## **Axe 3 (actions 13-17)**

Entretien, préserver et reconquérir les milieux humides

## **Axe 4 (actions 18-31)**

Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

## **Axe 5 (actions 32-49)**

Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

## **Axe 6 (actions 49-52)**

Mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent

# Thématiques identifiées comme prioritaires pour Mayotte

- Zones humides et urbanisation : axe 5.1 (33, 37,38)
- Zones humides et agriculture : axe 4.1 (18, 25)
- Zones humides et sensibilisation : axe 6
- Et aussi :
  - actions Ramsar (n°1 et 51)
  - actions restauration et SAR (n°2 et 14)

Qu'en pensez-vous ?

# Thématiques identifiées comme prioritaires pour Mayotte

Pour chacune des fiches actions, il faut compléter le volet outre-mer. En fonction du type d'action, on pourra notamment avoir :

- volet à supprimer pour les actions OM
- l'action s'applique outre-mer sans spécificités
- la partie de l'action spécifique OM quand il s'agit d'une action avec une partie OM explicite dans le Plan national
- des précisions sur les déclinaisons de l'action qui sont spécifiques pour l'outre-mer
- des propositions de déclinaisons OM quand cela n'a pas du tout été pensé initialement dans l'action



# Merci

## Des questions ?

[helene.udo@mnhn.fr](mailto:helene.udo@mnhn.fr)